

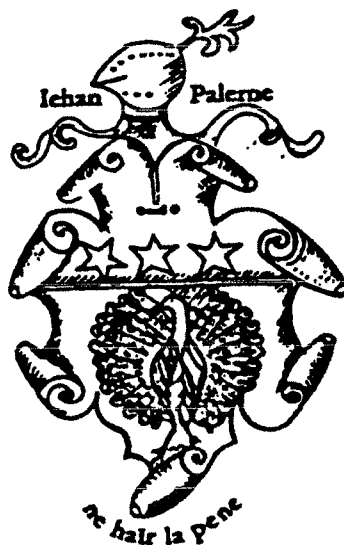
UNIVERSITE JEAN MONNET - SAINT-ETIENNE

CENTRE JEAN PALERNE

ΣΥΝΤΑΚΤΙΚΑ

SYNTAKTIKA

BULLETIN D'INFORMATION DU CENTRE DE RECHERCHE
EN SYNTAXE ET EN SEMANTIQUE
DU GREC ANCIEN



N°19
MARS 2000

Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines
35 rue du 11 Novembre
42023 SAINT-ETIENNE-CEDEX 2

Bulletin gratuit composé et diffusé par le
Centre de Recherche en Syntaxe et Sémantique du Grec ancien

Centre J. Palerne
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines
Université J. Monnet Saint-Etienne
35 rue du 11 Novembre
F. 42023 Saint-Etienne Cedex

Directeur du bulletin : Bernard JACQUINOD

Composé par Hélène GAYTON et Bernard JACQUINOD

à l'aide du GreekFontsConverter de Daniel Béguin

ISSN 1148-2656

Présentation de thèse :
L'opposition des thèmes de présent et d'aoriste : étude des
verbes de parole dans six dialogues de Platon¹

Jean-Christophe Pitavy

L'aspect verbal en grec ancien ne cesse de susciter les interrogations les plus tenaces, particulièrement lorsqu'il s'agit de confronter les nouvelles théories que la réflexion met constamment à notre disposition et les formes rencontrées dans nos textes. Depuis 1993, le Groupe aspect a consacré ses efforts à allier ces deux caractéristiques du travail d'interprétation des formes. Cette thèse est le résultat d'une recherche menée en parallèle avec les activités de ce Groupe, sur les formes verbales de présent et d'aoriste d'un *corpus* constitué des dialogues platoniciens suivants : *Critias*, *Gorgias*, *Ménon*, *Phédon*, *Protagoras*, *Théétète*. Ces deux thèmes fournissent en effet la majorité des formes verbales employées dans nos textes. Le domaine sémantique considéré est celui des expressions verbales se référant, dans la sélection des dialogues, à l'activité de la parole (*parler, dire, exposer, expliquer, demander, répondre, acquiescer, accorder, contester, réfuter*).

La première difficulté rencontrée dans ce type de travail réside dans l'abondance du matériel théorique disponible tant du point de vue de l'aspectologie en grec que de l'ensemble conceptuel de la linguistique générale. Une **PREMIÈRE PARTIE** est consacrée à la présentation et à un bref rappel de la problématique de l'aspect en

1. Thèse de nouveau doctorat préparée sous la direction de Bernard Jacquinod et soutenue devant l'Université Lumière-Lyon II le 29 novembre 1999 avec pour jury : Michel Casevitz (président) ; Louis Basset, Bernard Jacquinod, Charles de Lamberterie (rapporteur), Catherine Dobias-Lalou (rapporteur).

grec, et en particulier de l'opposition des deux thèmes étudiés. Nous avons considéré que, parmi les différents niveaux d'élaboration des énoncés, il était possible d'en retenir quatre :

- (i) le sémantico-référentiel s'attache aux rapports qui existent entre la structure de l'énoncé linguistique et l'objet extralinguistique auquel il est censé renvoyer ;
- (ii) le morpho-syntaxique considère les contraintes qu'imposent les règles de formation et d'agencement des signifiants ;
- (iii) l'énonciatif s'applique aux traces d'ancrage dans la situation d'énonciation (conditions de communication du locuteur dans le monde) ;
- (iv) le pragmatique prend en compte les règles de gestion des informations et des représentations à des fins de communication.

La considération simultanée de ces niveaux permettait de construire une approche diversifiée, organisée sur ce type de distinctions. Le plan de l'étude pour les parties suivantes correspond donc aux niveaux d'élaboration des énoncés.

La **DEUXIÈME PARTIE** nous permet d'aborder le lien complexe qui unit le référent extra-linguistique et l'organisation plus ou moins contraignante des distinctions et des oppositions sémantiques entre les lexèmes. Dans l'étude du rapport entre le choix du thème verbal et les valeurs sémantiques de lexèmes particuliers, il apparaît que les verbes les plus employés pour la parole sont précisément ceux qui sont bâtis sur des systèmes supplétifs dans une organisation de compatibilité entre la valeur lexico-sémantique de représentation de la racine et celle du thème verbal auquel cette racine fournit une base radicale. Sont ainsi abordés les « cas épineux » que constituent les radicaux-thèmes des verbes φάναί, les couples dissymétriques comme λέγειν vs. εἶπειν, ἐρέσθαι vs. ἐρωτᾶν et le cas spécial d'ambiguïté analytique d'ἀποκρίνεσθαι. Il s'agit essentiellement de délimiter les possibilités de traitement de ces verbes aux autres niveaux, dans le reste de l'étude, en fonction d'éventuelles contraintes inhérentes à la racine base du thème. Le système de φάναί et la forme de participe présent φάσκων, qui occupent une place à part dans l'analyse, est manifestement marqué

par une diachronie complexe, dont les traces en synchronie aboutissent soit à la spécialisation sémantique du verbe pour la parole qui s'impose, soit à sa neutralisation aspectuelle dans des emplois formulaires ou instrumentaux, notamment par rapport à l'irruption du discours direct qui peut être lui-même introduit par une autre forme verbale au thème d'aoriste. Le groupe complexe λέγειν, λέξαι, εἰπεῖν ῥηθῆναι permet de tenter de distinguer opposition lexico-sémantique et opposition aspectuelle et les forces de superposition qui contraignent, chez Platon, λέξαι à un rôle minoritaire ou marginal, alors que l'opposition ῥηθῆναι vs. λεχθῆναι peut à la rigueur admettre une distinction sémantique. La racine *leg- « donne à voir » aux locuteurs l'enchaînement constituant le discours, c'est-à-dire ses éléments sémantiques et logiques. Quelques emplois formulaires d'extension très restreinte échappent, dans la dynamique des choix aspectuels, à l'opposition, c'est notamment le cas de ὡς ἔπος εἰπεῖν. Ces modes de formulation constituent le reliquat, en diachronie, d'un état antérieur au système décrit. L'ensemble des faits donnent une idée des relations complexes qu'entretiennent les valeurs aspectuelles des thèmes verbaux avec leurs valeurs strictement sémantiques.

L'étude de l'emploi des thèmes verbaux en fonction des caractéristiques référentielles du procès correspondant (caractéristiques « objectives » du procès en référence : y a-t-il mimétisme ou isomorphisme monde - aspect ? Dans quelle mesure le locuteur peut, selon le lexème, choisir l'un ou l'autre thème ?) laisse apparaître que le thème d'aoriste est préféré pour un ensemble de procès (un « état de faits ») dont la représentation est « complète », c'est-à-dire dont toutes les étapes éventuelles sont impliquées dans la référence construite sur la base de la forme verbale. En revanche, le thème de présent est assigné à une représentation « partielle », c'est-à-dire qui n'englobe que certaines phases du développement (notamment pour l'initiale ou la médiane, phases qui attendent une conclusion pour qu'il soit possible de parler de l'occurrence effective du procès). Le thème de présent a donc un domaine d'emploi étendu pour les formes apparaissant relativement à une autre forme : reprise de la description d'un événement déjà

construit (notamment dans l'emploi des participes complétant la représentation des formes assignées aux « procès principaux »).

La **TROISIÈME PARTIE** met en relation l'emploi des thèmes verbaux et la construction du repérage énonciatif, ce qui permet d'observer la valeur de progression, par adjonction d'éléments nouveaux, de la forme verbale dans le cadre d'une structure narrative, c'est-à-dire de la représentation d'un ensemble d'événements, avec ajout éventuel d'informations spécifiques à chacun des événements repérés, en repérage réciproque, indépendamment de la situation d'énonciation. Les particularités « sémantiques » de l'emploi des thèmes verbaux, détaillées dans la partie précédente, sont confirmées en structures narratives. L'analyse des thèmes aspectuels en narration est un domaine connu et très développé de la recherche aspectologique grecque et qui fournit des exemples typiques des valeurs de chaque thème : le thème d'aoriste apparaît avec une valeur de « moteur narratif ». Si ce fonctionnement se retrouve confirmé dans le cas des verbes de parole, le cas particulier des verbes de parole montre en outre le fonctionnement de lexèmes référentiels qui marquent l'accord ou la conformité de propos et dont l'emploi est conditionné par une valeur *performative* de ces verbes (c'est tout particulièrement le cas des verbes ὁμολογεῖν, συγχωρεῖν, δοκεῖν, (συν-)φάναι, dont les formes renvoient aux formules qui doivent effectivement être prononcées pour que l'exécution du procès du verbe soit vraie). Lorsqu'il s'agit de prendre une distance par rapport à la situation d'énonciation pour revenir sur un événement antérieur, la *forme de référence* présente des caractéristiques à la fois communes aux fonctionnements décrits précédemment, et des particularités en fonction du type d'information que le locuteur est contraint ou fait le choix d'apporter ou de rappeler à son interlocuteur. La forme de référence fonctionne en partie sur des expressions quasi formulaires dont la motivation aspectuelle est d'autant plus faible. L'analyse d'un ensemble particulièrement nombreux d'occurrences de formes souvent identiques formant des sous-groupes selon différents critères s'avère particulièrement épineuse. Contrairement aux emplois en narration, les attestations de ce type par exemple pour l'imparfait et l'aoriste de l'indicatif se voient rarement consacrer d'étude dans la

littérature sur le sujet. Il n'est pas toujours aisé de déterminer la disponibilité de représentation qui est celle des deux interlocuteurs pour un événement donné. C'est une distinction en fonction de la valeur informationnelle théorique de ces formes qui a été retenue : « De quoi le locuteur veut-il vraiment informer la personne à laquelle il s'adresse ? que quelque chose a eu lieu ? de ce qu'il s'est dit ? de la valeur de ce que l'autre sait déjà s'être dit ? » etc. Le thème d'aoriste aurait ainsi plutôt une valeur *informative* : il intervient de préférence lorsqu'il faut informer ou rappeler qu'il s'est produit un événement (de parole) et éventuellement le déterminer. Le thème de présent se spécialise dans des emplois *confirmatif* : l'interlocuteur est plutôt censé avoir encore à l'esprit l'existence de l'événement en question. Si l'opposition du présent et de l'aoriste pouvait être rapprochée de cette axe, il convenait en outre de tenter de la confronter à un axe de proximité-éloignement temporel allant du *juste-à-l'instant* au *un-jour-il-y-a-longtemps*. Le risque majeur était de ne pas confondre marquage temporel et emploi de thèmes aspectuels. Il demeure possible de considérer que l'aoriste est plutôt employé pour informer d'un événement passé de parole, alors que le présent se réfère à un discours récent dont la réalité, dans un passé souvent immédiat, ne fait pas de doute.

Dans le cas de la référence à des états de faits qui sont vrais en dehors des strictes bornes de la situation d'énonciation (les vérités générales, les emplois génériques, c'est-à-dire la représentation de toute la classe des occurrences d'un procès), l'ensemble délimité suivant des critères précis de « généralité » confirme un emploi connu nettement majoritaire et significatif du thème de présent, qui n'est pas sans rapport avec celui de l'indicatif présent (neutralisé), dans le domaine d'emploi temporel neutralisé. Les rares cas d'emploi du thème d'aoriste apparaissent comme ciblés sur des précisions hautement informatives pour l'interlocuteur, alors que le générique est représenté comme une vérité constante, immédiatement disponible et connue de tous. Enfin, dégager des emplois où la forme verbale permet de s'extraire de la situation d'énonciation pour un univers de représentation différent et non réel (les emplois en hypothèses qui marque un décrochage modal par rapport au réel) nous amène à constater une des valeurs d'emploi des thèmes verbaux

pour les hypothèses en cohérence avec ce que l'on observe régulièrement pour les systèmes de repérage « clos », comme la narration. Le thème d'aoriste est marqueur de rupture énonciative et éventuellement modale, le thème de présent est réservé à une continuité qui se définit soit du point de vue du déroulement du procès, soit dans la cohérence sémantique et logique des arguments correspondant à la référence des formes.

On constate que pour l'ensemble, assez riche, des emplois de formes verbales sur critères dits énonciatifs, les caractéristiques de l'opposition présent vs. aoriste se retrouvent de manière constante et différente à la fois, en fonction des spécificité de fonctionnement de chaque type.

La **QUATRIÈME PARTIE** se consacre exclusivement aux expressions dont la structure semble essentiellement motivée par une valeur pragmatique et fonctionnelle, avec une visée précise, ajoutent un niveau de considération supplémentaire à porter au choix des thèmes verbaux, en fonction de l'importance et de la valeur des informations à communiquer à l'interlocuteur. Ainsi, les formules de régulation, dans leur grande majorité au thème de présent, ne sont que des rappels, certes bien nécessaires, de règles de fonctionnement dialogique présentées comme allant de soi par le dispositif modérateur de Socrate. Les emplois au thème d'aoriste, une fois de plus et comme dans le cas des expressions à valeur générique, sont restreintes à des éléments dont le rappel est interprétable comme moins évident et plus insistant pour les deux interlocuteurs. L'invitation à la parole constitue l'outil d'interaction verbale le plus puissant du dispositif stratégique des dialogues. Les variantes sont très nombreuses, en fonction précisément de l'importance informationnelle d'éléments en partie analysables dans la chaîne syntagmatique : c'est la structure du noyau prédicatif de ces formules, généralement syntaxiquement simples, qui permet, par l'observation statistique de données nombreuses, d'isoler des groupes correspondant à la visée informationnelle qui motive l'intervention. Au contraire du caractère monolithique des formules globales réglant la discussion, les invitations peuvent insister sur les aspects les plus divers de la relation interlocutive : qui parle, qui écoute, de quoi parle-t-on, que dit-on, etc. Le locuteur peut choisir de

renouveler partiellement ou complètement la représentation de la situation dont dispose son interlocuteur, en focalisant des éléments de nouveauté informationnelle au sein du message. Auquel cas l'aoriste est employé, alors que le présent est réservé au maintien ou à la continuité de ce qui était vrai jusqu'alors. Ces formules, souvent très précises et très nuancées, sont l'objet d'une étude détaillée visant à distinguer les différents types d'insistances et les modalités de renouvellement de l'information en liaison avec l'emploi des thèmes (relation entre la gestion du stock d'informations disponibles et les choix de focalisation).

Corrélativement, lorsque le locuteur engage sa propre activité de parole par l'emploi d'une forme verbale, cela peut correspondre soit à la réponse donnée aux invitations précédemment décrite (le cas assez typique des formules marquant l'aporie, comme οὐκ ἔχω λέγειν ou οὐκ ἔχω εἰπεῖν), soit une proposition spontanée qui ne se définit pas nécessairement par rapport à une requête précise. Ces emplois « ponctuels », au sens où invitations et réponses articulent de manière immédiate la progression du dialogue, présentent des caractéristiques énonciatives et pragmatiques analogues qui se traduisent par un valeur d'emploi comparable des thèmes verbaux. Les réponses et annonces, sans être spécifiquement au thème d'aoriste, présentent cependant une majorité significative d'emplois de ce thème verbal par rapport aux invitations : lorsque l'on choisit de spécifier verbalement l'opération que l'on s'apprête à exécuter, la spécificité des informations que l'on cherche à donner prend le pas sur le caractère évident et implicite de l'acte lui-même.

Cette étude permet d'observer que les deux thèmes remplissent une fonction informative différente : le présent marque un procès déjà repéré et pouvant recevoir d'autres spécifications, l'aoriste est employé pour modifier les informations disponibles à propos du procès, sans nécessité de complément.

Groupe 'Aspect chez Platon'

Le groupe de recherche sur l'aspect chez Platon s'est réuni le 27 novembre 1999.

Livre sur l'aspect chez Platon

La première partie de la journée a été encore consacrée à la préparation du livre sur l'aspect chez Platon. C'était la dernière séance préparatoire. Le livre sera publié à Saint-Etienne en 2000.

Fiche informatique

Le groupe a procédé à un échange sur le travail de confection des fiches. La mise en commun des premières bases de données individuelles sera faite et le résultat sera discuté lors de la prochaine réunion.

Recherche collective sur les oppositions aspectuelles au participe dans Platon, *Protagoras* 319a7-333d1

Si la réflexion sur les emplois du participe dans le passage considéré n'a pas paru inintéressante, l'intérêt spécifique éveillé par la distribution des thèmes aspectuels est resté limité – les PR et AO ayant paru assez 'prévisibles', ou, si l'on préfère, assez facilement interprétables. Un test a pu être fait sur deux petits corpus constitués par J. Lallot, respectivement sur βλέπων/βλέψας et ἐρωτώμενος/ἐρωτηθείς dans l'ensemble de l'œuvre de Platon. Dans le premier, les PR présentent le 'regard' (le plus souvent intellectuel) comme un état perceptif-cognitif (e.g. *Phdr.* 237a5 ; *Crat.* 389a5), tandis que l'AO fait plutôt référence à un acte ('jeter un regard', *Prt.* 328d7), 'considérer' à un moment donné, *Phlb.* 65c1). Dans le second, le PR désigne volontiers le rôle, la position de répondeur

(e.g. *Grg.* 462a4, *Meno* 75d7, *Euthd.* 295b6, etc.), l'AO faisant plutôt référence à un questionnement particulier (e.g. *Meno* 72b7, *Tht.* 207a5, etc.). Voir une intéressante 'paire minimale', *Lys.* 204b5 (AO 'placé face à telle question') vs 204d7 (PR 'en situation d'interrogatoire'). On sait que le participe n'est plus productif en grec moderne ; il n'en est que plus intéressant de constater que la langue moderne (technique) tire parti de l'opposition ancienne dans des couples tels que ο κατηγορούμενος 'l'accusé' (défini par sa position dans le scénario procédural) vs ο κατηγορηθείς 'l'accusé' (d'un délit particulier). Le double corpus permet aussi d'observer une tendance assez nette à l'harmonie aspectuelle entre participe apposé et verbe supérieur. Simple tendance, toutefois, le locuteur n'étant soumis à aucune contrainte mécanique et gardant la liberté d' 'aspectualiser' son participe comme il l'entend.

Louis Basset prend pour hypothèse de départ que lorsque le participe explicite une modalité du procès principal, il y a corrélation aspectuelle, tandis que s'il décrit un état différent, l'AO vient en cas de succession ou de antériorité et le PR en cas de concomitance. Il propose ensuite à la discussion les cas qui posent alors problème, par exemple :

- λαθών 331e1, mais εισέρχεται est un présent de narration
- πορίζων 321b6 : valeur générique ('dans chaque cas') ? S. Vassilaki fait intenter une valeur modale ('dans le soucis de'), qui impose le thème de présent.
- κολασθέντα 324b6 construit avec ιδών : avec un verbe de perception, on attend un présent. Faut-il voir ici un verbe de connaissance ?
- problème de l'aoriste καταθρομβηθείς 319c5-6. Influence du préverbe ?

On a aussi relevé que la distribution des participes (tous aspects confondus) dans le texte était loin d'être homogène : à fonction en gros similaire, comment rendre compte de la distribution de l'expression de la *Nebenhandlung* tantôt par le participe, tantôt par une subordonnée conjonctive ?

Réunion de printemps

Elle est fixée au **samedi 17 juin 2000**, à Paris (École normale supérieure).

Suite du programme de recherche

Le séance de juin sera consacrée à une série d'exposés sur la distribution des **indicatifs du récit** – en particulier Imparfait et Aoriste, mais aussi Présent de narration, Parfait...– au voisinage des adverbes suivants : *αἰεί*, *πολλάκις* et autres adv. dérivés en *-κις*, *ἐκάστοτε*, *ἐνίστε*. Pour cette étude dont un objectif important à terme est de cerner les valeurs et conditions d'emploi de l'Imparfait, nous quittons Platon et nous répartissons comme suit une série d'auteurs (prosateurs) chronologiquement dispersés : Hérodote (L. Basset), Thucydide (J. Lallot), Xénophon (G. Wakker), LXX (Z. Velaja), Polybe (F. Lambert), Nouveau Testament (S. Vassilaki), Hérodien hist. (A. Rijksbaron). On peut encore s'inscrire...

Le groupe aspect ouvre un nouveau chantier, et il souhaite que ce soit l'occasion pour que de nouveaux chercheurs le rejoignent.

SESSION DE LINGUISTIQUE ET DE LITTÉRATURE

CALABRE, 19 août - 2 septembre 2000

La session de linguistique et de littérature organisée conjointement par l'École Normale Supérieure et l'Association CLELIA aura lieu cette année non à Aussois, mais en Calabre (Italie), du 19 août au 2 septembre 2000.

La session se tiendra à Amantea, petite station balnéaire située à une quarantaine de kilomètres de Cosenza, à 35 kilomètres de l'aéroport de Lamézia-Terme.

Les départs sur Alitalia, via Milan ou Rome, peuvent être organisés de Lyon Toulouse, Paris ou Marseille.

Programme

Les conférences sont distribuées en trois thèmes distincts, respectivement consacrés aux minorités linguistiques en Calabre, à l'histoire de la médecine grecque, à l'Italie du Sud antique et médiévale.

1. MINORITÉS LINGUISTIQUES EN CALABRE

du 20 au 23 août

Giuseppe FALCONE,

(Directeur, Centro di studio e di ricerca per la dialettologia calabrese)

Situation sociolinguistique de la Calabre

Marianne KATSOYANNOU

(Institute for Language and Speech Processing -Athènes)

Le gréco: évolution et description

(4 conférences)

2. HISTOIRE DE LA MÉDECINE GRECQUE

du 24 au août 27

Amneris ROSELLI (Università di Napoli)

La littérature médicale : genres littéraires, destinataires, langue technique

Alessandro LAMI

(Università di Pisa)

Apports de la collection hippocratique à la connaissance du lexique grec

Alessia GUARDASOLE

(Università di Napoli)

Médecine hellénistique

Anna Maria IERACI BIO

(Univ. di Napoli e Cosenza)

La letteratura media bizantina: tipologie di testi e centri di trasmissione

Jackie PIGEAUD

(Université de Nantes,

Institut Universitaire de France)

L'art et le vivant: réflexions sur la médecine antique

3. ITALIE DU SUD ANTIQUE ET MÉDIÉVALE

du 29 août au 1er septembre

Maurizio PAOLETTI

(Università di Pisa)

Dalla Grecità alla Romanità: evoluzione, continuità et modifiche nei centri urbani dei Bruttii

(2 conférences)

Isabelle HEULLANT-DONAT

(Université Paris-X)

Entre Orient et Occident: la Calabre médiévale

(2 conférences)

Excursions

1. Reggio (musée)

Villages hellénophones

avec Marianne KATSOYANNOU

2. EXCURSION DE MI-SEJOUR

Sites et peintures de Pompei et Paestum

avec Philippe HEUZÉ

(Université Paris-III)

28 août

3. EXCURSION DE FIN DE SESSION

avec Isabelle HEULLANT-DONAT

Vibo Valentia, Rosarno, Gerace, Stilo, Serra S. Bruno.

Pour tout renseignement et préinscription, contacter :

Christiane COSME

Université Paris-I

17, rue de la Sorbonne

75005 Paris

(tél/fax)

(tél. pers.: 01-46-83-99-95)

Jean LALLOT

18, Allée Rabelais

91400 ORSAY

01-60-10-45-92

ou écrire à

CLELIA

BP 192

75226 PARIS CEDEX 05

GDR 1038 de Linguistique grecque

Les instances compétentes du Comité National de la Recherche Scientifique (CNRS) ont donné un avis favorable au renouvellement du GDR 1038 de Linguistique grecque à compter du 1er janvier 2000. La direction du CNRS a finalement limité ce renouvellement à deux ans ; les GDR ont été conçus comme des structures temporaires, et ce GDR avait déjà bénéficié d'un premier renouvellement.

Ce GDR comprend six équipes. Il est dirigé par René Hodot (Nancy 2). La dotation de base pour l'an 2000 est de 50.000 F.

René Hodot a réuni les responsables d'équipe à Paris le 11 mars pour définir les objectifs de 2000, répartir les crédits, mais aussi pour envisager la structuration de la recherche en linguistique grecque après la fin de ce GDR. Une prochaine réunion devrait se tenir à l'automne.

Une des activités de ce GDR est la chronique d'étymologie grecque, qui paraît dans la *Revue de Philologie*. Le *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* de P. Chantraine vient d'être réédité, et cette version intègre les notices de cette chronique parue à ce jour.

Bibliographie*

Histoire, épistémologie, langage. - Théories des cas. T. XX, fasc. 2 (1998), Paris, 197 p.

J. Lallot ouvre ce volume par une réflexion sur «les ‘affinités’ entre les cas chez les grammairiens grecs» (p. 5-18). Après avoir rappelé la grande opposition entre cas droit (nominatif) et cas obliques (accusatif, génitif, datif), J. L. s'intéresse à des réflexions qui supposent que les grammairiens grecs admettaient des rapports entre certains cas. Ces rapports ont parfois un support morphologique (coïncidences), mais ces données formelles ne justifient pas tout. J.L. tente de cerner la place du signifié dans ces ‘affinités’. Le rapprochement nominatif / vocatif se fonde sur la mise en parallèle d'énoncés complets, l'un avec nominatif sujet et verbe à l'indicatif, l'autre avec vocatif et verbe à l'impératif. Le génitif et le datif permutent dans l'expression de la possession. L'affinité du nominatif et de l'accusatif se décèle dans le traitement des indéclinables, dans la transformation passive et même dans le mécanisme de la proposition infinitive. On peut être reconnaissant à J.L. de nous dévoiler en termes clairs et modernes la pensée, au premier abord bien obscure, des grammairiens grecs. B. Colombat (p. 19-34) montre que la place des cas dans les syntaxes latines a changé entre le XVe et le XVIe siècle. On est passé d'une analyse centrée sur le verbe à une syntaxe des cas qui fait la part belle à la préposition. Ce point de vue, relayé par la *Grammaire de Port-Royal*, est bien implanté dans les grammaires récentes. Jean-Patrick Guillaume (p. 43-62) se penche sur la description de la valeur des cas en arabe dans les traités de grammaire. Cette première partie

* Ces trois comptes rendus sont la forme abrégée de textes à paraître dans le *BSL* 2000. Cette prépublication est faite avec l'accord du responsable du volume de comptes rendus du *BSL*, Charles de Lamberterie, que nous tenons ici à remercier.

contient en outre une courte réflexion de D.-E. Kouloughli (p. 35-42), qui établit qu'une théorie opérationnaliste des cas (son point de vue est : le nominatif pour un repérage situationnel, génitif pour le spécifiant d'un syntagme non-prédicatif et accusatif pour celui d'un syntagme prédicatif) ne saurait rendre compte de tous les emplois, sauf à prendre en compte la diachronie.

Une seconde partie de ce numéro est conçue comme un hommage à J. Lallot. Elle comprend deux articles. F. Ildefonse (p. 63-80) étudie la notion de *metabasis* (= transition d'un objet vers un autre), notion importante dans la réflexion stoïcienne, présente dans la description des mécanismes de la pensée, donc dans la logique, et qui sert en grammaire pour la personne, la transitivité et la subordination. Article dense, dont il est impossible de dire la richesse en si peu de lignes. M. Baratin s'interroge sur l'absence de toute donnée linguistique dans l'ouvrage que Suétone a consacré aux grammairiens et aux rhéteurs (p. 81-90).

Deux études apparaissent sous la rubrique *Discussions*. Sous le titre «La nature et les données», E. Puccinelli Orlandi étudie le passage de la narration à la description dans les écrits sur le Brésil, avec une importante évolution du XVIIe au XIXe s. (p. 91-105). La description est destinée à conférer une scientificité aux propos sur ce monde dont la représentation était à construire. «La pragmatique avant Austin : fait ou fantasme ?», de B. Nerlich et D. D. Clarke (p. 107-125), parvient en 9 p. à fournir des indications nombreuses et précises sur les réflexions (notamment de philosophes) qui, au XIXe s., ont ouvert la voie à la pragmatique, en Angleterre, en Allemagne ou ailleurs en Europe.

La section *Archives & documents* présente trois études. De l'avis même de l'auteur (J.-M. Fournier), «À propos des grammaires françaises des XVIIe et XVIIIe siècles» (p. 127-142) est un dossier sur l'emploi des exemples et sur la terminologie dans ces ouvrages. E.S. Karabetian étudie «La persistance des modèles anciens dans la grammaire scolaire entre 1850 et 1948» (p.143-165) ou comment une architecture qui est celle de la grammaire de Port-Royal se maintient malgré les innovations. Enfin, deux mss conservés à la Mazarine contribuent à la connaissance de l'entreprise de G. Dalgarno (XVIIe s.), qui eut l'idée de créer une dactylographie

universelle («Dalgarno in Paris», J. Maat - D. Cram, p. 167-179). A l'instar des chiffres que chacun lit dans sa langue, ces signes devaient permettre à tout auteur d'être lu par tous.

Sous des formes et avec des visées différentes, un numéro riche en réflexions et en informations.

Rafael MARTÍNEZ VÁZQUEZ - Emilia RUIZ YAMUZA - Ma Regla FERNÁNDEZ GARRIDO. – *Gramática funcional-cognitiva del griego antiguo I* – Publicaciones de la Universidad de Sevilla, Sevilla, 1994, 337 pages.

Les auteurs distinguent quatre parties : les fonctions syntaxiques, la typologie des «états de choses» (states of affairs), les fonctions sémantiques et la diathèse. Les exemples grecs ont la part belle dans tous les chapitres (mais il n'y a pas d'index des lieux cités). Des appendices donnent des récapitulatifs sous forme de tableaux (p. 289-329).

L'ouvrage laisse à désirer sur plusieurs points. Matériellement d'abord, absence totale de numérotation des parties et des titres courants identiques d'un bout à l'autre du livre : voilà qui n'aide pas à s'y retrouver. Le corpus (non justifié) va, si l'on regarde les citations, d'Homère à Platon : est-ce une «coupe synchronique» acceptable ?

Conformément au sous-titre (*Sintaxis y Semántica de la Predicación*), l'étude se limite à la prédication, c'est-à-dire au prédicat et à ses arguments. L'ouvrage nous propose donc une typologie des éléments constitutifs du prédicat, Ne sont donc pas pris en compte les fonctions pragmatiques (p. 21), la proposition (p. 27) ou l'énoncé (p. 28), donc rien sur les temps, les modes, les particules modales, la négation, etc. On pourrait espérer, une fois le sujet ainsi limité, des analyses syntaxiques et sémantiques précises. Il faut malheureusement constater que l'on reste le plus souvent sur sa faim. Est proposée une analyse en quatre niveaux, dont le modèle donné p. 23 est:

ἔτεμνε	Ζεὺς	τοὺς ἄνθρώπους
predicado activo	sujeto nominativo	objeto acusativo
acción	agente	paciente
<i>cortó</i>	<i>Zeus</i>	<i>a los hombres</i>

Il apparaît tout de suite que cette analyse à quatre niveaux se limite à donner des étiquettes sémantiques (niveau 3), niveau qui disparaît dans la partie syntaxique, d'où des tableaux dont l'intérêt est mince. D'autant que le même tableau se retrouve identique jusqu'à trois fois dans divers chapitres. L'ouvrage est surtout un vaste catalogue de notions avec les possibilités d'expression afférentes. Il comprend d'abord une liste des fonctions syntaxiques (sujet, objet, satellites) : cf. tableau ci-dessus, l. 2. Puis une liste des «états de choses» (action, procès, existence, expériences), : une trentaine d'éléments. Ensuite une liste des fonctions sémantiques, type agent, patient, instrument (cf. tableau ci-dessus l. 3) : plus de 60 rubriques. Cette richesse ne parvient pas à compenser une certaine déception : on a l'impression qu'on nous fournit une typologie illustrée par des exemples grecs, et non une description précise du grec. Il n'y a presque aucun commentaire. Les tableaux en appendice reproduisent la même indigence : à chaque construction est assignée une liste de valeurs (par exemple, pour la préposition ἀπό : cause / agent, accompagnement, durée depuis que, instrument, manière, origine, cause, localisation), et, réciproquement, une notion sémantique a un grand nombre de réalisations possibles (par exemple, 20 pour la manière). Cela n'est pas en soi condamnable, mais aucune différence n'est faite entre tous ces tours, aucune considération non plus des époques et des genres littéraires. Pas un mot sur une éventuelle différence entre Homère et Platon. Aucune réflexion sur l'unité sémantique d'un morphème.

La bibliographie est, outre quelques titres en espagnol, essentiellement anglophone. Faute d'explications, on s'étonne de certaines lacunes. Aucun titre en italien, cinq seulement en allemand (Jankuhn, *Die passive Bedeutung*, K-G, Stahl, *Kritisch-historische Syntax*, Schwyzer-Debrunner, Wackernagel, *Vorlesungen*.), les sept titres en français sont tous mal orthographiés, ce qui ne semble pas

un hasard. De graves lacunes semblent expliquer l'aspect décevant des présentations. Par exemple, est citée comme traditionnelle l'étiquette «phrase nominale pure» et cette phrase nominale est justifiée par la possibilité de restituer le verbe manquant. Les auteurs semblent ignorer tous les travaux sur le sujet (seul Ferguson —non repris dans la bibliographie— et Kahn sont mentionnés). Mais cela est peut-être dû à la volonté de ne faire qu'une typologie, d'écarter toute analyse pragmatique.

Ce livre intéressera sans doute les amateurs de typologie, il risque de décevoir les amoureux de la langue grecque.

Willy Van LANGENDONCK - William VAN BELLE (éds). *The Dative. Volume 2. Theoretical and Contrastive Studies. Case and Grammatical relations across Languages*, vol. 3. Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, 1998, 296 p.

Le volume 1, paru en 1996, contenait 11 études, une concernant le nahuatl et 10 des langues indo-européennes (langues romanes : latin, français, espagnol, portugais; langues germaniques : allemand, néerlandais, afrikaner, anglais; autres : polonais, pashto). Ce premier volume se voulait essentiellement descriptif, alors que le second était annoncé comme plus théorique et éventuellement contrastif.

Ce second volume contient, outre l'introduction, quatre études générales, trois études nettement contrastives et trois portant sur des langues particulières.

La difficulté avec ce type d'étude est que nous avons hérité des grammairiens anciens une terminologie qui affecte aux cas des langues flexionnelles des noms de «rôle». Ainsi 'datif' renvoie soit à une réalité morphologique assez bien identifiable dans certaines langues (désinence, par ex.), soit à une notion sémantique (avec bien sûr des intermédiaires, comme le français où le «datif» n'a une forme propre que dans les pronoms personnels de 3e personne non réfléchis). Intervient aussi parfois la notion d'objet indirect (OI). Ce qui caractérise ce volume est le choix d'un angle d'attaque du

problème chaque fois différent, en fonction du type de langue(s) retenu ou de la notion prise pour cible d'étude.

Dans une langue flexionnelle, l'étude porte évidemment sur les formes de la déclinaison étiquetées comme datif. A mon sens, dans l'ensemble du livre, il n'est pas assez tenu compte du nombre des cas (en latin, l'ablatif joue un rôle important, ce qu'on ne retrouve pas dans toutes les langues I.E.). Pour le vieil anglais, Adam Pasicki («Meanings of the dative case in Old English», p. 113-142) pose d'abord le problème de savoir s'il y a un instrumental distinct du datif. Ensuite, après avoir ramené les valeurs les plus «locales» à la notion de point de référence (qui peut être locatif, directif ou ablatif), l'A. voit dans la notion de 'Recipient' la valeur prototypique du datif dans cette langue.

Willy Van Langendonck compare le datif en latin et en néerlandais (p. 211-259), mais il introduit la notion d'OI. Il hésite sur le datif I.E. (personne concernée ou but?), refusant les formules de conciliation. Il se pose le problème de l'identité du datif et de l'OI, voit dans la 'dativité' un phénomène I.E., et suggère qu'on limite la recherche à des «universaux I.E.».

On obtient aussi une étude cohérente et riche en étudiant en parallèle des langues typologiquement proches. Béatrice Lamiroy et Nicole Delbecque ont choisi d'étudier le 'datif' dans sept langues indo-européennes modernes («The possessive dative in Romance and Germanic languages», p. 29-74). Les A. se sont intéressés plus particulièrement au datif de possession et au datif éthique, ce qui les a conduit inévitablement à parler de 'possession inaliénable'. L'article examine bien les nombreux aspects syntaxiques de la question, réfléchit sur le lien entre le datif de possession et le datif éthique, reprend -et c'est justice- l'idée de 'sphère de la personne' de Ch. Bally pour l'aspect 'social' de la possession inaliénable et conclut que tous les emplois du datif décrivent la partie intéressée par le procès. Malgré leur grande proximité, ces langues présentent aussi des différences, qui sont répertoriées. Les A. fournissent des listes de verbes en fonction des constructions.

D'autres points de vue ont été sélectionnés. C'est sans doute le nom de datif qui a poussé J. Newman à examiner la construction des verbes 'donner' dans différentes langues, avec, bien évidemment, de

nombreuses constructions possibles («Recipients and 'give' constructions», p. 1-28). Celles-ci n'ont aucune raison d'être prototypiques, mais la valeur dégagée (l'entité vers laquelle une action est dirigée) est acceptable. L'article est en outre intéressant par la réflexion (cognitiviste) sur les divers tours.

Luk Draye a opté pour un point très précis : «On the competition between dative and accusative in Dutch *laten* and German *lassen* constructions» (p. 75-111), c'est-à-dire la marque casuelle de l'agent non causatif dans les constructions causatives, d'où le titre principal : «The case of the causee».

L'objet indirect est un autre point de départ. Dirk Geeraerts l'étudie en néerlandais (p. 185-210). Il pense que l'on peut décrire l'OI avec des structures sémantiques et ce qu'il propose est très proche de ce qu'on a attribué comme valeur au datif. Ce qui est prototypique serait «the recipient of a benefactive material transfer» (p. 189) et l'on passerait de là aux autres valeurs.

Kristin Davidse adopte une visée inverse avec son étude sur «The dative as participant role versus the Indirect Object : on the need to distinguish two layers of organization» (p. 143-184). Il regroupe le Datif avec l'Agent et le Patient, qui constituent des catégories sémiotiques opposées aux catégories comme le Sujet et l'Objet qui relèvent de la syntaxe. Le Datif, comme rôle, est surtout étudié dans les constructions ditransitives et l'A. décrit toutes les catégories grammaticales en termes de corrélation entre leur aspects formels et sémantiques. L'article s'intéresse aussi à l'asymétrie entre le Sujet et l'Objet dans l'encodage.

Un tel type d'ouvrage, avec des articles relativement indépendants, même si des renvois sont faits et au premier volume et à l'intérieur du second, ne peut aboutir à une théorie. Ce point est d'ailleurs souligné dans l'étude qui termine cet ouvrage : Ludo Melis, «From form to interpretation : building up the 'dative'-roles» (p. 261-291). Le sens et sa description sont à construire à plusieurs niveaux, par combinaison des moyens de chaque langue et en tenant compte de son système. L'ensemble de la construction édifie le sens et l'A. s'inspire de la grammaire de Goldberg.

B. Jacquinod

Table des matières

Jean-Christophe PITAVY	1
<i>L'opposition des thèmes de présent et d'aoriste : étude des verbes de parole dans six dialogues de Platon.</i>	

Compte-rendu du groupe 'Aspect chez Platon'	9
--	----------

Session de linguistique et de littérature CALABRE 2000...	13
--	-----------

Bibliographie (Bernard Jacquinod)	17
--	-----------

Histoire, épistémologie, langage. - Théories des cas. T.XX, fasc. 2 (1998), Paris.

Rafael MARTÍNEZ VÁZQUEZ - Emilia RUIZ YAMUZA - M^a Regla FERNÁNDEZ GARRIDO. - *Gramática funcional-cognitiva del griego antiguo I* - Publicaciones de la Universidad de Sevilla, Sevilla, 1994, 337 pages.

Willy Van LANGENDONCK - William VAN BELLE (éds).
The Dative. Volume 2. Theoretical and Contrastive Studies.
Case and Grammatical relations across Languages, vol. 3.
Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, 1998, 296 p.